

cyberSanté Ontario

Liste des mémoires de données

1. But/Objectif

Le Bureau de la protection de la vie privée de cyberSanté Ontario garde une liste de mémoires des données de tous les dépôts des renseignements personnels et des renseignements personnels sur la santé conformément à sa Politiques sur la confidentialité des renseignements et à sa Politique sur la protection des renseignements personnels sur la santé (RPS). Chaque mémoire de données pour laquelle cyberSanté a une obligation légale définie figure à la liste. cyberSanté révisé périodiquement la liste des mémoires de données pour s’assurer que les renseignements sont à jour et complets.

2. Liste des mémoires de données

Mémoire de données	Données contenant des renseignements personnels sur la santé ou des renseignements personnels	Source des données	Objectif déclaré <ul style="list-style-type: none"> • Explication du but de la mémoire de données • Explication du besoin des renseignements personnels sur la santé et des renseignements personnels en fonction du but indiqué 	<i>Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé (LPRPS) / Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP)</i>
Registre des clients (RC)	Données démographiques sur les clients, y compris le numéro de la carte Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) 	<ul style="list-style-type: none"> • Une composante fondamentale du système d'information de cyberSanté Ontario qui constitue le dépôt de référence des données d'identification des clients, dont la source est la Base de données sur les personnes inscrites (BDPI) du MSSLD. • Permet l'identification précise et unique de toute personne qui reçoit des soins de santé en Ontario ou de toute personne qui est admissible à recevoir des soins de santé en Ontario. 	<ul style="list-style-type: none"> • Paragraphe 6.2 du Règl. de l'Ont. 329/04, pris en application de la LPRPS
Registre des fournisseurs (RF)	Données sur les fournisseurs, y compris les titres de compétences (p. ex., état du permis) et	<ul style="list-style-type: none"> • MSSLD • Ordres de réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> • Une composante fondamentale du système d'information de cyberSanté Ontario qui constitue le dépôt de référence des données d'identification des fournisseurs, dont la source est la base de données centrale des fournisseurs établie par le 	<ul style="list-style-type: none"> • Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée

	données démographiques		<p>MSSLD ainsi que les données fournies par les ordres de réglementation de l'Ontario.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permet l'identification de chaque fournisseur et sert de source de base à l'inscription des utilisateurs des solutions et des services de cyberSanté Ontario. 	
Système d'information de laboratoire de l'Ontario (SILO)	Résultats des analyses de laboratoire	<ul style="list-style-type: none"> • MSSLD • Laboratoires participants, y compris les laboratoires publics et hospitaliers 	<ul style="list-style-type: none"> • Un élément du système opérationnel et une composante fondamentale du système d'information de cyberSanté Ontario qui relie les hôpitaux, les laboratoires communautaires, les laboratoires de santé publique et les praticiennes et praticiens afin de permettre l'échange électronique sécurisé des demandes et des résultats d'analyses de laboratoire. • Permet aux fournisseurs de soins de santé autorisés d'accéder aux demandes et aux résultats d'analyses de laboratoire des patients aux fins de la prestation de soins de santé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Article 17 de la LPRPS • Paragraphe 6.2 du Règl. de l'Ont. 329/04, pris en application de la LPRPS
Répertoire principal ontarien des patients (RPOP)	Données démographiques sur les clients, y compris le numéro de la carte Santé	<ul style="list-style-type: none"> • MSSLD • Hôpitaux participants • Action Cancer Ontario 	<ul style="list-style-type: none"> • Au nom du MSSLD, cyberSanté Ontario utilise les RPS pour créer le RPOP, c'est-à-dire un dépôt de RPS incluant une carte-santé et des données démographiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Article 17 de la LPRPS
ONE® ID	Renseignements sur l'inscription	<ul style="list-style-type: none"> • Clients du service ONE ID 	<ul style="list-style-type: none"> • ONE ID est un service de gestion de l'identité que cyberSanté Ontario offre à ses clients. • Le service permet de communiquer l'information uniquement aux personnes inscrites qui ont besoin d'un accès fiable et sécurisé aux renseignements personnels sur la santé. Le processus solide de validation de l'identité utilise l'identité réelle de la personne pour créer une identité numérique servant à authentifier l'accès à une application. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositions de la LAIPVP : <ul style="list-style-type: none"> ○ 38(2) ○ 41(1)(a) et (c) ○ 42(1)(b) et (c)

3. Références et documents connexes

- Politique de cybersanté Ontario sur la protection de la vie privée et des données

- Politique de cybersanté Ontario sur la confidentialité des renseignements
- Politique de cybersanté Ontario sur la protection des renseignements personnels sur la santé
- Statement of Purpose for Data Holdings (Énoncé de l'objectif des mémoires de données)